

PADD - plan de synthèse

Légende :

- limites communales
- inscrire l'évolution de Pierres dans le périmètre actuellement urbanisé en valorisant les terrains mutables et le renouvellement urbain
- renforcer le pôle de vie du centre ville
- développer et prévoir à terme l'urbanisation sur le plateau
- permettre l'évolution de la zone d'activités
- préserver l'espace agricole
- préserver les limites hameaux et la vocation agricole de Bois Richeux
- prendre en compte les risques d'inondation
- permettre une gestion sylvicole durable
- procéder au renouvellement urbain dans le bourg
- créer une liaison
- limiter le ruissellement et intégrer l'urbanisation
- préserver les vues panoramiques sur l'Eure depuis le plateau
- Emprise du plan de prévention du risque inondation
- Zone natura 2000 (directive habitat)
- Voie à conserver
- Voie à abandonner
- Voie à prévoir

14 sept. 2018

Gilson & associés Sas, urbanisme & paysage

